



## Permanences ASL AG 2024

Bonjour Madame, Monsieur,

Vous avez certainement déjà pris connaissance de nos informations pour l'Assemblée Générale de l'ASL, qui se tiendra jeudi 21 mars à partir de 18h.

A noter qu'une correction a été apportée à l'Annexe 3, qui vous sera transmise prochainement, par mail ou courrier postal, sans impact sur les budgets mis en résolution.

Nous vous confirmons la tenue de permanences pour les dates suivantes, afin de prendre en compte vos demandes et répondre le mieux possible à vos interrogations :

Permanences ASL, au Lieu de Vie :

Vendredi 15 mars, de 17h30 à 18h30

Samedi 16 mars, de 9h à 12h

Lundi 18 mars, de 18h30 à 19h30

N'hésitez pas à nous transmettre vos questions par avance, via notre mail ci-dessous :

[bureau@asl-lapomme.fr](mailto:bureau@asl-lapomme.fr)

